



RÉUNION DU BUREAU REGIONAL DU 12/01/2026

PROCÈS-VERBAL N° 5

Le bureau est réuni le 12/01/2026 à 18H, au siège de la ligue Ile-de-France de basket-ball.

L'ordre du jour est le suivant :

MEMBRES DU BUREAU		Présent	Excusé	Absent
ASSET Astrid	Secrétaire générale	X		
ASSET Laurent	Pôle sportif	X		
DEVILLARD Chantal	Trésorière	X		
DUDIT Thierry	Président de la ligue IDF		X	
SOUDANI Djamel	Pôle citoyenneté et développement	X		
TOURNAY Pascale	Institut régional de formation du basket-ball	X		

INVITES		Présent	Excusé	Absent
BALESTRIERE Laure	Trésorière adjointe	X		
	Directeur technique régional			
ROLLEE Stéphane	Directeur territorial	X		

I. Point FFBB Christian Auger

- Christian annonce plusieurs changements de postes clés au sein de la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB).
- Pascal Donadieu a été nommé président de la commission du haut niveau des techniciens (HNT), en remplacement de Claude Bergeot.
- À la suite de la démission de Pierre de Petris (Vice-Président délégué au pôle clubs et territoires), Thierry Bilichtin (Président de la Ligue Grand Est) a été nommé pour le remplacer au bureau fédéral avec la même délégation.
- Stéphanie Pioget a souhaité abandonner sa fonction de première vice-présidente tout en restant vice-présidente.
- Décision Clé: Christian Auger a été nommé premier vice-président de la FFBB depuis le 19 décembre, sur proposition du Président. Et conserve sa délégation "formation et emploi" en plus de ses nouvelles fonctions.
- Christian détaille les implications de sa nomination et rapporte une réunion tendue sur les U15 élite.
Les statuts de la fédération prévoient qu'en cas d'absence du président, les vice-présidents le remplacent dans un ordre de préséance. Jean-Pierre a décidé de ne nommer qu'un premier vice-président et de ne pas numéroter les autres.
Christian affirme que cette nouvelle fonction ne changera pas son approche et qu'il n'a aucune ambition politique pour la présidence de la fédération.

Son objectif est d'aider le président en apportant son expérience en pilotage de groupes et de ramener de la stabilité politique au sein de l'institution.

Il souligne que sa nomination a été très bien accueillie.

Il met en avant que les postes de premier vice-président et de trésorier général de la fédération sont désormais occupés par deux Franciliens.

Sur ce comité directeur, un gros sujet a porté sur les U15 élite et les pôles espoir. Une réunion du conseil des présidents de ligue a eu lieu, commençant de manière "chaud bouillante" mais se terminant bien.

- La sélection des équipes pour le championnat de France 26-27 se fera sur dossier et sera gérée par les techniciens et non plus par les élus de ligues.
Le mode de sélection des candidatures pour le championnat de France sera maintenu sur la base de dossiers ; l'idée d'une qualification sportive sur le terrain a été abandonnée
- Les directeurs techniques régionaux (DTR), lorsqu'ils existent, seront désormais en charge de la sélection des équipes pour le championnat de France. - Ce changement a été acté car la majorité des dirigeants de ligues régionales ne souhaitent plus s'occuper de cette tâche.
Les élus des ligues régionales n'interviendront plus dans le choix, ce qui est perçu comme une bonne chose pour protéger les élus bénévoles.
- Les DTR feront des propositions à la commission compétente (CD), qui les validera ou non, un processus similaire à l'actuel.
Cette décision a été prise suite à une demande quasi unanime des présidents de Ligue de déléguer cette responsabilité aux techniciens.
- Un nouveau "Trophée Coupe de France des pôles espoir" a été créé, avec des finales prévues lors de l'événement de la Coupe de France.
La création d'un trophée pour les pôles espoir, assimilable à une Coupe de France, a été validée. La compétition se déroulera sur un week-end.
Les finales masculines et féminines de ce trophée se tiendront probablement dans le cadre des finales de la Coupe de France.
La formule sportive de ce nouveau trophée n'a pas encore été élaborée et doit être présentée lors du bureau de vendredi.
- Le fonctionnement de la Ligue Île-de-France pour la sélection des équipes restera inchangé pour la saison 26-27, malgré l'absence de DTR titulaire.
Pour la saison en cours, il n'y a aucun changement. Pour la "ligue de développement", chaque ligue a la liberté d'organiser des matchs ou non.
- L'attribution des dossiers pour le championnat de France 26-27 sera validée par le DTR en mai. La Ligue Île-de-France n'a pas de DTR titulaire ; Pierre-Olivier Croizat assure l'intérim, notamment pour la signature des diplômes et de la liste des équipes.
- La Ligue Île-de-France maintiendra son processus de réception des clubs pour les candidatures, comme l'année précédente. Le fonctionnement interne de la ligue ne sera pas affecté : un ou deux élus continueront de participer aux réunions et la liste sera présentée au bureau régional, en s'assurant qu'il n'y a pas d'incohérences.
Le fait que le DTR signe la fiche de proposition a toujours été la norme, donc ce changement de gouvernance nationale ne modifie pas la pratique de la ligue.
- La situation administrative de la Ligue Île-de-France et de la Normandie concernant le poste de DTR a été brièvement évoquée.
- Il est possible qu'un DTR soit nommé pour l'Île-de-France d'ici le mois de mars, car la situation actuelle n'est pas pérenne. L'Île-de-France n'est pas la seule ligue dans cette situation ; la Normandie est également concernée.

- Il est rapporté que la Normandie a annoncé qu'elle ne participerait plus aux actions de la Fédération Française.
- Un séminaire fédéral a abouti à des décisions claires concernant la réforme des CTC et la révision du pacte "Tous engagés".
Le séminaire, qui a réuni environ 300 dirigeants de ligues, de comités, membres du comité directeur et techniciens, est jugé comme une réussite ayant renforcé politiquement l'équipe fédérale.
Les décisions soumises au vote ont obtenu une très large approbation, avoisinant les 90%.
Réforme des CTC (Coopération Territoriale de Clubs) :
Les CTC seront recentrées sur leur mission originelle de développement, abandonnant l'objectif de performance sportive et compétitive.
La pertinence des CTC sera désormais jugée par les comités départementaux, ce qui constitue une nouveauté majeure.
Pour les objectifs compétitifs, les clubs devront utiliser les dispositifs existants d'Entente et d'Union.
Cette décision a été prise car environ 40% des CTC étaient des dérogations et servaient à "glaner des titres de champion de France", ce qui n'est pas leur vocation. Elle a été plébiscitée.
Révision du pacte "Tous engagés" :
- Une grande unanimité s'est dégagée pour apporter des modifications aux obligations des clubs.
- Les modifications envisagées pour le pacte "Tous engagés" incluent un ajustement des seuils et une potentielle intégration de nouvelles familles d'officiels.
- - Les seuils d'obligation de stagiaires (actuellement basés sur le nombre total de licenciés) seront révisés.
- Le calcul des obligations du pacte "Tous engagés" se basera uniquement sur les licences "compétition" et non plus sur le nombre total de licenciés.
- Une réflexion est en cours pour trouver un moyen de fidéliser les arbitres et de les rendre plus efficaces et "désignables".
- Il a été proposé par les participants d'intégrer d'autres familles d'officiels dans le pacte, comme les OTM (Officiels de Table de Marque), les statisticiens et les REF 3x3
Réforme des CTC : recentrage sur le développement (et non la performance) et révision du pacte "Tous engagés" (calcul des obligations uniquement sur les licences compétition).

II. Pôle administratif et financier

1. POINT BUDGET Chantal DEVILLARD

- Subventions ANS 2025 en baisse, avec répartition détaillée par axes (U13, U14, U15, ETR, 3x3, basket entreprise, etc.).
- Affectations actées :
 - "Offre non compétitive" entièrement sur le basket santé.
 - "Démarche RSO" entièrement sur le Summer Camp.
- Projet fédéral "féminisation" entièrement sur la formation des dirigeantes.

III. Pôle sportif

2. Information diverses Laurent Asset

- Gestion des clubs débiteurs :
- Enregistrement des dettes dans FBI et retrait après régularisation du paiement.

Décision d'Écoute du bureau : Envoyer un courrier aux clubs qui ne répondent pas annonçant des sanctions en cas de non-régularisations avant la date fixée.

3. Discipline : Modification des frais d'ouverture de dossier

Proposition d'augmenter les frais d'ouverture de dossier disciplinaire de 200 € à 300 € pour financer un renfort (alternant) au vu de l'explosion du nombre de dossiers et de la charge pour le personnel.

Décision du bureau : Favorable la proposition sera soumise au vote du comité directeur du 31 mars

4. Gestion des OTM ou délégué de club non qualifiés sur une rencontre

- 1ère infraction : avertissement.
- 2e : amende de 100 €.
- 3e : ouverture d'un dossier disciplinaire.

Décision du bureau : Favorable

IV. Pôle citoyenneté et développement

5. Titre

V. IRFBB

6. Validation du PV de l'ETR du 08/12/2025

Décision du bureau : Validée à l'unanimité des membres présents

7. Validation du PV de la CTR du 05/01/2026

Décision du bureau : Validée à l'unanimité des membres présents

8. Point sur les formations en cours et à venir

- Formations en cours : CS7, CS8, DETB avec les STAPS, formations régionales d'arbitres.
- Afdas : arrêt de la prise en charge de l'hébergement et de la restauration des formations collectives, ne restant que transport et frais pédagogiques.
- Nécessité d'adapter le calendrier des formations pour obtenir plus vite les réponses de financement (débuter certaines actions début juillet).
- Mise en place prochaine d'un Titre à Finalité Professionnelle (TFP) de 450 heures en alternance, entre BPJEPS et DE, ouvrant droit à subventions et permettant d'entraîner contre rémunération.

Réflexion stratégique pour que l'IRFBB reprenne la main sur la formation des arbitres

VI. Pôle événementiel

9. Tournoi International

- Tournoi de Noël évalué sur la base de questionnaires : organisation globalement très bien notée (restauration, hébergement, cérémonies), avec des points d'amélioration sur arbitrage, data scoring et communication temps réel des résultats.

Point à améliorer

Revoir la planification du Media Day (création d'un planning strict, temps par équipe clairement défini).

Mieux diffuser les résultats et classements en quasi-temps réel.

- **Budget définitif du tournoi international**

Un point complet sera fait au prochain bureau, organisation prochainement d'un conseil des présidents de comité pour décider de la continuité sous ce format du tournoi. Thierry fera des propositions de date

10. Maintien du tournoi international pour 2026

- Dates retenues : 20, 21, 22 (vacances de Noël), à communiquer comme dates officielles.
- Possibilité de combiner tournoi international et TIC U14 sur le même site.

Décision du bureau : Favorable mais il faut attendre le retour des présidents de comité

VII. Questions

Point sur les prochaines dates

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• 9 février : Réunion du Bureau• 4 au 7 mars : CIC U13 CREPS• 2 mars : Réunion du Bureau• 23 mars : Réunion du Bureau• 11 avril : Finale Entreprise• 7 avril : Réunion du Bureau• 4 mai : Réunion du Bureau• Du 13 au 17 mai : TIZ U13 (Voiron)• Du 13 au 17 mai : Finale TIP U15 | <ul style="list-style-type: none">• Du 23 au 25 mai : Finale à 6 Athlética• 30 mai : Comité Directeur• 13 et 14 juin : Finale Jeunes Cergy• 15 juin : Réunion du Bureau• 20 et 21 juin : Cator & RAT à Poissy• Finales seniors (RM2, RM3) Seaux• 27 juin : Assemblée Générale• Open Féminin Plessis-Trévisé |
|---|--|

La prochaine réunion est programmée le 09/02/2026

Le premier vice-président, Laurent ASSET, clôture la réunion du bureau régional à 22H00.

Président LIFBB
Thierry DUDIT

Secrétaire générale
Astrid ASSET